Quarante-septième année. — N° 296. Un numéro : *dix centimes.* Lundi 10 et Mardi 11 Décembre 1888.

ABONNEMENT

Saumur :

Un an . . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 DÉCEMBRE

INFORMATIONS

CONSEIL DE CABINET

Les ministres se sont réunis samedi matin sous la présidence de M. Carnot.

Le ministre de la guerre a donné quelques détails sur la manufacture de Châtellerault dont la fabrication suit une marche des plus satisfaisantes.

Tous les ouvriers sont occupés et la production a déjà atteint les trois quarts du chiffre antérieur à l'incendie.

M. de Freycinet a annoncé qu'il avait infligé un mois d'arrêts au capitaine Driant pour avoir publié un ouvrage sans son autorisation. Le ministre prendra d'autres mesures, s'il y a lieu, lorsqu'il aura reçu le rapport du général commandant le corps d'occupation en Tunisie.

Il ne faut pas oublier que le capitaine Driant est le gendre du général Boulanger.

Le *Figaro* dit à ce propos :

« M. de Freycinet a annoncé aux ministres réunis en conseil qu'il avait infligé un mois d'arrêts au capitaine Driant, pour avoir publié un ouvrage sans autorisation.

» *La Guerre de demain*, tel est, ainsi que nous l'avons dit, le titre du livre publié par le gendre du général Boulanger.

» Le capitaine Driant a signé du pseudonyme de Dranit ; mais il est interdit aux officiers d'écrire, même sous le voile du pseudonyme, sans l'autorisation spéciale du ministre de la guerre. »

***

LE BUDGET AU SÉNAT

Le Sénat, qui, à diverses reprises, notamment en 1888, a discuté et voté le budget des dépenses avant d'avoir été saisi du budget des recettes, semble disposé cette année à abandonner cette tradition et à attendre pour commencer l'examen du budget de 1889 d'avoir reçu communication de l'ensemble du budget. Si le Sénat donne suite à ce dessein, il paraît fort difficile d'éviter la nécessité d'une demande de douzièmes provisoires.

***

PRONOSTICS DE M. PYAT

Le *New-York Hérald* a interviewé M. Félix Pyat sur la situation politique. D'après le vieux révolutionnaire, Floquet est condamné et c'est un ministère avec Ferry dans la coulisse qui le remplacera. M. Carnot n'en veut pas d'autre.

« Quant au général Boulanger, il n'est pas un danger sérieux. Lamartine a bien été élu dans 40 départements en 1848 et M. Thiers dans 30 en 1871 ; cela ne les a pas empêchés de tomber dans l'indifférence peu après.

» Le mouvement qui emportera tout devant lui sera celui de la Commune, et alors nous aurons une véritable République... »

M. Pyat croit à la réalisation de sa prophétie pour le printemps prochain.

LES RELATIONS COMMERCIALES

ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

La Direction italienne des gabelles vient de publier le tableau de l'importation et de l'exportation du royaume d'Italie durant les dix premiers mois de l'année courante. Le document est intéressant à consulter. Etant donné l'état de guerre commerciale existant entre la France et l'Italie, il a presque la valeur d'un bulletin de bataille.

Voyons quel est jusqu'à présent le vainqueur, et si, comme le prétend la presse italienne, la France souffre autant que l'Italie de la rupture des rapports commerciaux.

Le tableau des gabelles, document officiel, nous apprend que l'exportation italienne a baissé de 55 millions et demi.

Que nous dit le tableau français ? Que notre exportation générale, non-seulement n'a pas baissé, mais qu'elle a augmenté de plus de 4 millions et demi.

Donc, aucun dommage du côté français, dommage important du côté de l'Italie.

La France a trouvé de nouveaux débouchée, l'Italie n'en a pas trouvé.

Par contre, les Italiens n'ont pas trouvé de nouveaux acheteurs pour les produits que nous leur demandions. C'est ainsi que la vente de leurs vins et de leurs huiles a subi une diminution de 49 *millions* et que la diminution est de 21 *millions* pour la soie, de 10 *millions* pour le bétail, de 25 *millions* pour les pâtes, farines, etc.

L'Italie encaisse déjà 30 *millions* de droits de Douane de moins que pendant la période de 1887.

Il résulte clairement de ces chiffres édifiants que la France n'a pas d'intérêt immédiat à faire des concessions à l'Italie.

Du reste, puisque les Italiens se disent liés indissolublement à l'Allemagne, c'est une raison de plus pour ne pas faire de concessions.

L'EXPANSION FRANÇAISE

Un peuple, s'il veut prospérer et étendre son influence, ne saurait se renfermer dans les limites territoriales que les hasards de la politique peuvent lui avoir assignées. Les lois économiques qui régissent l'humanité ne permettent pas à une nation de s'immobiliser, sous peine de déchéance, de dépréciation morale. Si impérieuses sont ces nécessités que nous voyons la vieille Europe multiplier ses relations avec les autres parties du monde, rechercher des débouchés à son activité industrielle en Asie, en Océanie, en Amérique.

A côté des expéditions militaires, des annexions par la force, il y a un autre système, plus moral, plus durable, qui consiste à porter au dehors l'esprit d'initiative, le travail pacifique et, pour nous servir d'une expression peut-être impropre mais qui rendra bien notre pensée, à féconder les terres neuves de notre virilité en faisant produire à ces entreprises extérieures la large rémunération de notre labeur, des capitaux employés.

La France, tout en ne négligeant pas le prestige des actions militaires, a toujours eu un penchant pour les œuvres de travail et de paix. Il n'est pas de pays au monde où l'on ne trouve la trace de son action bienfaisante et de sa fructueuse collaboration. Il serait facile de faire l'énumération sommaire des services qu'elle a rendus, des bénéfices qu'elle a retirés et qu'elle retire encore de son expansion dans le domaine purement matériel ; mais si instructive et si réconfortante que pourrait être cette étude, elle nous entraînerait trop loin pour le cadre de cet article.

Citons seulement l'exemple typique du Canal de Suez.

N'avons-nous pas créé là, dans une région déserte de l'Egypte, une colonie française qui rend à la mère-patrie une magnifique récolte annuelle, prélevée pour les neuf dixièmes sur nos rivaux ? N'a-t-on pas sottement déclamé jadis contre cette « exportation des capitaux français », contre cette entreprise qui « appauvrirait la France, sans profit, sans honneur » ?

Ces lugubres prophéties se sont-elles réalisées ?

Point. Les travaux de creusement ont alimenté l'industrie française, ont donné du travail à nos usines, à nos ouvriers, sans parler des recettes procurées au Trésor. La période d'exploitation ouverte, depuis dix-neuf ans à peine, a déjà fait rentrer en France près de 1,200 millions d'argent étranger ; nos compatriotes qui ont eu la sagesse et la prudence de ne pas perdre courage dans les temps difficiles, de ne pas abandonner leurs actions, reçoivent maintenant des dividendes s'élevant jusqu'à 17 0/0. De toutes parts, on rend hommage à la science, au talent de nos ingénieurs.

Ce superbe triomphe est en grande partie l'œuvre de Ferdinand de Lesseps qui, par sa ténacité et son ardeur, par sa franchise et sa loyauté, a su former et entraîner l'armée de petits capitalistes avec lesquels il a surmonté des obstacles surhumains.

Aussi avons-nous été patriotiquement remués lorsque sollicité, comme seul suscep-

---

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'Héritage de l'Oncle Broc

Par PIERRE FORTURA

V

Passage Jouffroy on pouvait voir à l'époque où se passe notre récit un grand écriteau dans l'angle qui se trouve au-dessus de l'escalier intérieur de ce passage, on y lisait en lettres admirablement moulées :

M. SAINT-HUBERT
Expert en Ecriture
Le beau est la splendeur du vrai.
PLATON

Au dessous de cette maxime se détachait une plume d'oie aux barbes dorées.

Pour arriver à l'officine, tenue par M. Saint-Hubert, il fallait monter quelques marches.

On parvenait à un palier étroit et l'on voyait sur une porte, répétée, et — cette fois en bâtarde superbe — l'inscription du dehors.

Sur ce palier, deux jours après la captivité de Raoul Deschamps dans le cabinet vitré de Mme Cerney, nous trouvons Bertrand Arpingard frappant à la porte de M. Saint-Hubert.

— L'expert en écriture ?

— C'est moi, monsieur.

L'homme qui venait de répondre ainsi avait une tenue absolument correcte ; faux-col d'une blancheur de cygne, cravate de parfait notaire.

M. Saint-Hubert ne pouvait voir très complètement le visage de son client, car la pièce où il venait de le recevoir était un peu obscure, mais bientôt il le fit passer dans une autre chambre, ancien atelier de photographe probablement, où la lumière tombait de tous côtés.

— Il faut vivre comme dans une maison de verre, a dit le sage, ponctua M. Saint-Hubert en se retournant.

Puis tout-à-coup il s'arrêta comme s'il eut eu peur d'avoir parlé d'une certaine façon qui eut trop attiré sur lui l'attention de son client ; il ajouta rapidement :

— La pièce est très éclairée afin de faciliter les expertises d'écriture, chose toujours fort délicate... Vous voyez que le local offre toute garantie.

— M. Saint-Hubert je n'ai pas besoin de ces assurances pour connaître votre talent. Vous m'avez été recommandé comme étant aussi habile que discret.

Arpingard appuya avec une intention marquée sur le mot : discret.

Il tira de son portefeuille deux papiers.

D'abord un billet écrit au crayon à la hâte évidemment (c'était le mot que Raoul avait, on s'en souvient, laissé en partant, dans la poche de la robe de Cécile), puis une lettre.

La lettre que Bertrand Arpingard voulait faire confronter avec le billet était également de la main de Raoul, mais elle datait de loin déjà, et au premier coup d'œil, Bertrand n'avait pu discerner si ces deux écrits provenaient de la même source.

Quand il présenta à M. Saint-Hubert ces deux échantillons d'écritures pour qu'il pût dire s'ils étaient de la même main, la lettre ne s'offrait aux yeux de l'expert que dans la moitié de son texte.

La signature se trouvait à la seconde page ; il ne pouvait la voir.

L'expert, au premier coup d'œil, reconnut l'écriture, et immédiatement fit part à Bertrand de sa constatation.

— Oui, exactement, dit-il, les *t* sont négligés d'être barrés avec le même sans façon... *déliés* et jambages exactement pareils... l'un des écrits est au crayon jeté rapidement sur un carnet dans une posture mal commode, l'autre est une lettre qui a été faite régulièrement sur une table solide, avec une bonne plume, et comme on dit dans les vieux vaudevilles, *tout ce qu'il faut pour écrire...*, mais c'est la même main, absolument.

Et en disant cela, comme machinalement, non toutefois sans un ton éminemment doctrinal, M. Saint Hubert tournait la première page de la lettre,

Il aperçut la signature : Raoul Deschamps. Il eut un mouvement brusque qu'il réprima. La lettre d'ailleurs, était datée de Rennes et ne contenait point l'indication de la nouvelle adresse de Raoul.

M. Saint-Hubert remit les papiers à Bertrand sans rien faire voir de son trouble.

Après avoir payé le prix dû, Bertrand sortit ; et il descendit l'escalier de l'expert en se disant :

— Je ne me trompais pas, c'est bien Raoul, mais comment a-t-il réussi à introduire ce billet au crayon dans la poche de Cécile ?

Et il s'en alla, méditant, un peu surexcité et tout pâle...

De son côté, M. Saint-Hubert semblait un tout autre homme ; son visage souriant et aimable venait de se rembrunir et il se mit à marcher dans son cabinet avec une précipitation fébrile et la tête basse.

Le billet adressé à Cécile Cerney par Raoul Deschamps était ainsi conçu :

« Méfiez-vous, mademoiselle, des gens qui vous disent : « A quoi bon la fortune, je vous aime sans cela, l'amour est tout ». Méfiez-vous-en : croyez-en quelqu'un qui ne saurait se nommer mais qui s'intéresse bien vivement à vous ».

Le sens de ce billet, sinon les termes mêmes, étaient bien présents à l'esprit de M. Saint-Hubert.

— Evidemment, se dit-il, cet avis de se mettre en garde est dirigé par M. Raoul Deschamps contre M. Bertrand Arpingard et je suis un malheu-

tible de le faire, de se mettre à la tête de l'entreprise de Panama, il a répondu : « Un général qui a gagné une première bataille ne peut pas reculer. »

Et à sa parole entraînante, les hommes, les capitaux sont venus pour renouveler entre les deux Océans qui baignent l'Amérique, l'exploit accompli dans l'isthme égyptien.

Là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, il existe une petite colonie française qui fait vaillamment son devoir, qui travaille et qui lutte pour la patrie, que ne rebutent ni les difficultés ni les obstacles, qui veut vaincre et ouvrir au profit de la France la route du Pacifique où les nations commerçantes se préparent à établir de nouveaux et vastes trafics.

Cette seconde colonie n'est-elle pas aussi méritante, aussi utile pour la patrie que la première ?

La réponse est sur toutes les lèvres.

Ce sera là une des causes de succès pour l'émission des obligations à lots de Panama ouverte jusqu'au 12 décembre.

Par leur admirable dévouement, par leur vaillante persévérance, nos compatriotes aux prises avec leur rude labeur dans l'isthme américain ont montré à la France qu'elle pouvait compter sur eux.

La France leur répondra avec enthousiasme qu'ils peuvent compter sur elle.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a publié un long article sur les expulsions d'officiers français de l'Alsace-Lorraine, et particulièrement sur le cas du colonel Stoffel, récemment expulsé de Strasbourg. Voici cet article :

« Les journaux français publient, sous une rubrique fixe, des fables se rapportant à l'arrestation d'officiers allemands, en service actif, surpris en flagrant délit d'espionnage. Ces journaux ajoutent que ces officiers seront vraisemblablement condamnés ; puis, la plupart du temps, on n'entend plus parler des prétendus espions, qui disparaissent sans laisser de trace.

Dans certains autres cas, « l'officier de l'armée active » est tout simplement un innocent voyageur auquel on peut seulement reprocher d'avoir cru, dans son ignorance de l'état de choses actuel en France, qu'un visiteur étranger peut sans danger pour sa vie et pour sa santé admirer un beau paysage et en prendre un croquis.

L'officier allemand espion est un mythe qui ne repose sur aucun fondement.

Il en est autrement quant au séjour que des officiers français, appartenant à l'armée active, font en Allemagne. Du 22 septembre au 17 novembre, il n'y a pas eu moins de treize expulsés d'Allemagne. Voici leurs noms :

Le 22 septembre, le capitaine Valabrègue, expulsé d'Aix-la-Chapelle.

Le 22 septembre, le capitaine Vidal, expulsé de la même ville.

Le 23 septembre, le sous-lieutenant Wahl, expulsé de la même ville.

Le 4 octobre, l'adjudant-major Lorenzi, expulsé de Coblentz.

Le 10 octobre, le lieutenant Raymond Moreau, expulsé de Dresde.

A la même date, à peu près, le lieutenant Ludovic de Contenson, expulsé de la même ville.

Le 13 octobre, le capitaine Vitu de Kerraoul, expulsé de Munich.

Le même jour, le lieutenant Charles Martin, expulsé de la même ville.

Le 22 octobre, le lieutenant Henri Michel, expulsé de Wiesbaden.

Le 30 octobre, le lieutenant Roussel, expulsé de Munich.

Le même jour, le lieutenant Reynes, expulsé de la même ville.

Le 1er novembre, le lieutenant C. Vidalon, expulsé de la même ville.

Le 17 novembre, l'officier Félix Ayraud, expulsé de Berlin.

Ces messieurs, ci-dessus désignés, ont déclaré qu'ils étaient venus en Allemagne pour y étudier l'allemand. Tous, sauf Ayraud, s'étaient, dans ce but, installés en Saxe, dans le duché de Hesse, en Bavière et dans les provinces rhénanes.

Ces officiers ne sont pas un mythe ; tous, sans exception, ils appartiennent à l'armée active, aux 54e, 67e, 144e, 56e, 63e et 85e régiments d'infanterie ; au 31e d'artillerie, à un bataillon de chasseurs. L'un d'eux, M. de Kerraoul, fait partie de l'état-major du 4e corps d'armée.

Le colonel Stoffel aussi fait partie de l'armée, comme ces autres messieurs avides de s'instruire ; seulement, ancien attaché militaire à Berlin, ce qu'il voulait, ce n'était pas rafraîchir sa connaissance de la langue allemande, c'était faire, tout près de la frontière, des études sur la guerre de César contre les Germains.

M. Stoffel et ses jeunes camarades ont été poliment priés de se livrer à leurs études historiques et linguistiques ailleurs que sur le territoire allemand.

Des officiers allemands auraient été traités en France, dans des circonstances identiques, comme les étudiants allemands l'ont été à Belfort. Ils auraient eu à s'estimer heureux, s'ils avaient pu se soustraire sains et saufs à l'explosion de rage de la populace française. Nous savons pertinemment que les officiers français ont été avertis par les autorités compétentes que leur présence en Allemagne n'est pas désirée.

Nous espérons qu'à l'avenir ils se conformeront à ce désir parfaitement légitime, avec plus de déférence qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent. »

— On mande de Vienne au *Daily Telegraph* que les cercles financiers de cette capitale sont un peu émus de la note de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, relative aux officiers français expulsés de l'Allemagne.

D'autre part, dans les cercles militaires, on considérerait cette note comme une de ces provocations à l'adresse de la France, dont l'organe de la chancellerie allemande a le monopole.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les officiers français visitent l'Allemagne ; beaucoup d'entre eux y ont leurs biens et leurs familles. Ce qui est étonnant c'est que les autorités allemandes n'aient pu en signaler que treize dans l'espace de deux mois.

Ce qui est non moins étrange, c'est de voir la *Gazette* nier la présence d'officiers allemands en France, alors que tout le monde sait qu'entre autres choses il est dans le système militaire de l'Allemagne d'entretenir des intelligences au-delà des Vosges.

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST

Élections du Tribunal de Commerce de Saumur

Voici le résultat des élections qui ont eu lieu hier pour le renouvellement partiel du Tribunal de Commerce de Saumur :

CANTON DE SAUMUR SUD

Inscrits, 591 ; votants, 16.

Président. — Ont obtenu : M. Coutard, 10 voix ; M. Thoreau, 3 ; M. Boret, 2 ; bulletin blanc, 1.

Juges. — Votants, 76. — Ont obtenu : M. Coutard, 72 voix ; M. Mignon, 72 ; M. Vinsonneau, 1 ; M. Cathelineau, 1 ; bulletins blancs, 2.

Juges suppléants. — Votants, 76. — Ont obtenu : M. Vinsonneau, 71 voix ; M. Milon, 70 ; M. Cathelineau, 1 ; bulletin blanc, 1.

Dans les autres cantons de Saumur, les bureaux n'ont pas été constitués.

On ne connaît pas encore les résultats obtenus dans les autres cantons de l'arrondissement.

Suicide. — On a subitement appris hier, dans le quartier de Nantilly, que M. Hédelin (Médard), ancien tailleur de pierres, rue de Poitiers, s'était pendu.

Ne trouvant pas la besogne assez promptement finie et la douleur étant trop vive, il termina ses jours par un coup de revolver qu'il se tira dans la bouche.

La mort a été instantanée.

On croit qu'il prit cette détermination à la suite de vives douleurs.

Samedi soir, à la tombée du jour, M. Beurois père, âgé de 83 ans, voulut traverser la rue Nationale à l'extrémité du pont Cessart.

Au même moment arrivait un camion à M. N... ; le conducteur eut beau crier *gare*, M. Beurois ne put se déranger assez promptement, bien que le cheval marchât au pas, et fut renversé à terre par le brancard.

Le conducteur arrêta immédiatement son cheval, releva M. Beurois et le conduisit à son domicile, rue du Petit-Pré.

Il n'y a aucune blessure grave ; quelques contusions seulement à la tête et au cou.

LA FOIRE

Hier était le jour le plus important de la foire, celui où les habitants de la campagne viennent admirer les curiosités du quai de Limoges. Il y a eu toute l'après-midi une affluence assez considérable de promeneurs, mais qui nous a semblé moindre que les années précédentes. Le temps, il est vrai, n'était pas trop engageant : la pluie était déjà tombée dans la matinée, et bien des gens ont reculé devant la perspective de recevoir des averses le reste de la journée. Heureusement ces averses sont restées suspendues le jour ; mais, à partir de 9 heures hier soir, jusqu'à ce matin, la pluie n'a pas cessé un seul instant de tomber.

Comme nous le disions dans un de nos précédents numéros, la foire n'aura pas été brillante par ses exhibitions, et les trois quarts des gens qui se promènent devant les baraques, n'y sont certes pas amenés par la curiosité, mais par simple habitude. A chaque instant on entendait un promeneur qui maugréait contre le piteux état de la chaussée dont les cloaques sont à chaque pas, et souvent une dame, en marchant sur les rails des tramways, restait prisonnière, le talon de sa chaussure emboîté dans la rainure du rail.

Il est vrai que le pavage du quai de Limoges devient épouvantable, et on est étonné que de graves accidents n'arrivent pas quelquefois, surtout aux endroits où il y a eu des tentatives de raccords. Cet état de choses devient intolérable. Chacun attend avec impatience le personnage assez influent, le Numa Gilly qui osera mettre les mains dans le plat et fera le jour dans cette ténébreuse et exécrable affaire qu'on nomme les tramways saumurois.

Publications de mariage.

Auguste Fouquereau, coiffeur, et Victorine-Augustine Juilly, couturière, tous deux de Saumur.

Jean Soum-Sérac, retraité, et Barbe Rohmer, sans profession (veuve), tous deux de Saumur.

Antoine-Léopold de Guibert, sous-lieutenant au 17e dragons, de Carcassonne (Aude), et Jeanne-Marie Escudié, sans profession, de Toulouse (Haute-Garonne).

François Gallais, cultivateur, de Saumur, et Nazarine-Eulalie Girard, domestique, de Montreuil-Bellay.

Maxime Gautier, bonnetier, de Saint-Maixent, et Hélène-Rachel-Clémentine Libaud, couturière, de Saumur.

AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

Un groupe de Membres de l'Association des voyageurs et commis de l'industrie et du commerce, boulevard Sébastopol, n° 53, désireux de témoigner de nouveau leur admiration pour les efforts persévérants de M. Ferdinand de Lesseps et voulant surtout conserver à la France l'honneur de l'exécution de l'une des plus grandes œuvres des temps modernes, a décidé d'engager les Membres de la Société à s'intéresser à l'émission des Obligations à lots du Canal de Panama qui a lieu le 12 décembre prochain.

Beaucoup d'entre eux sont intéressés dans l'opération. Une grande partie de la clientèle qu'ils visitent y a placé son épargne. la Société elle-même possède des titres de la Compagnie.

En aidant notre illustre compatriote à réunir les dernières ressources nécessaires pour achever son entreprise, ce sera faire une œuvre patriotique et utile à nous-mêmes. Nous engageons donc tous nos collègues à y donner tout leur concours.

Vu : *le 1er Vice-Président*, **Henri Grellou**,

Ancien juge suppléant au Tribunal de Commerce de la Seine ; ancien Membre de la Chambre de commerce de Paris.

LES TUFFEAUX. — M. Jules Maréchal, âgé de 28 ans, marchand de vin en gros, est disparu depuis le 1er décembre dernier. Il était parti des Tuffeaux pour aller à Saumur avec plus de 200 fr. sur lui, et depuis cette époque on n'a pas eu de ses nouvelles.

La famille est très inquiète.

SOLDAT ÉCRASÉ SUR LA LIGNE DU CHEMIN DE FER, A TOURS

Un grave accident est arrivé samedi, vers midi, au passage à niveau de la rue de Paris, au cours d'une manœuvre de deux locomotives qui se croisaient en cet endroit.

Un peloton de cavaliers appartenant au 7e hussards, conduit par un sous-officier, se trouvait en promenade dans les environs.

Quatre chevaux, montés par de jeunes soldats, s'emportèrent ; l'un des chevaux dont le cavalier était le nommé Vallée Constant, âgé de 21 ans, originaire de Saint-Mathurin (Maine-et-Loire), franchit la palissade et s'engagea sur la voie.

Une des locomotives arrivait à ce moment ; elle tamponna le malheureux soldat qui fut littéralement broyé. On releva son cadavre par morceaux.

---

reux et un maladroit. Je viens de nuire, sans doute sans le vouloir, au seul homme qui m'ait jamais donné une marque d'intérêt au temps de ma grande misère quand Saint-Hubert n'était encore que ce pauvre Plumasson.

Et il se revit tout-à-coup dans le passé, tel qu'il était à cette époque quand il traînait son baluchon d'études en études et de bureaux en bureaux, en province, affublé d'un sobriquet et ne réussissant qu'à force de courage et de gaieté à repousser les quolibets des employés et des clercs.

Il se rappela Raoul Deschamps dans toute la fleur de la belle jeunesse, avec son rire éclatant, sa bonne humeur presqu'enfantine ; et si bon ! Ce louis donné chez Me Arpingard, il s'en souvenait comme s'il l'avait reçu de la veille...

Comment pouvait-il avoir été aussi peu chanceux ou aussi peu habile ! Est-ce qu'en dépouillant le vieil accoutrement de Plumasson pour revêtir le bon vêtement de Saint-Hubert il avait aussi changé son esprit avisé en une détestable lourdeur de compréhension !

N'aurait-il pas dû se méfier, en reconnaissant Bertrand Arpingard, qu'il pouvait s'agir de son ancien camarade Raoul Deschamps... surtout dans cette circonstance, où on lui apportait un billet adressé à une jeune fille !

Deux jeunes gens se connaissant peuvent très naturellement connaître la même personne et s'intéresser à elle avec quelque rivalité.

— Je pourrais presque reconstituer maintenant toute cette petite intrigue.

» Il le faudra bien d'ailleurs. Il est indispensable que je réfléchisse mûrement à ce qui vient d'arriver et que je répare les fâcheux effets qui peuvent résulter de ma malencontreuse inattention... D'abord, je dois chercher où demeure, à Paris, Raoul Deschamps ; il faut l'avertir tout d'abord que l'avis qu'il a donné à celle qu'il aime, peut-être, est aujourd'hui à la connaissance de son rival. J'agirai ensuite de façon à favoriser ses plans... car il a évidemment des vues ou il en aura bientôt ; le billet que je viens de lire l'indique suffisamment dans sa forme discrète.

Saint-Hubert se félicita d'ailleurs d'un détail de son entrevue avec Bertrand Arpingard.

Celui-ci ne l'avait point reconnu et c'était bien heureux, il serait plus à l'aise pour agir.

C'est peut-être ce détail qui donnerait en fin de compte le dessous en cette affaire au fils du riche avoué de Rennes.

Et Saint-Hubert ne pensait pas sans un certain plaisir amer au peu d'attention que le dédaigneux Bertrand avait prêté à Plumasson et à ses propos quand il venait vendre des plumes chez Me Arpingard.

Ce beau fils payerait peut-être aujourd'hui ce dédain.

Il est certain, en effet, que si Bertrand Arpingard eut pu se douter que Saint-Hubert auquel il s'adressait le connaissait lui et Raoul, il eut eu recours à un autre expert et jamais Raoul n'eût pu être averti.

— Pauvre Raoul Deschamps ! Etait-il joyeux et sans souci le jour où je l'ai vu pour la dernière fois sur le pas de la porte de Me Arpingard ! Je l'ai accablé de mes protestations de sympathie et d'offres de service... Ai-je oublié ? Non. Il a besoin de moi aujourd'hui, je le sens ; j'ai du mal à empêcher ; du bien à faire... Mais agissons en esprit pratique... Et, d'abord, ne perdons pas de temps en cherchant dans ce grand Paris une piste que nous trouverons à Rennes facilement.

C'est un voyage indispensable pour agir vite et bien.

(*A suivre.*)

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 10 Décembre 1888

La Princesse de Trébizonde

Opérette en 3 acte, paroles de MM. Nuitter et Tréfeu, musique de J. OFFENBACH.

Un autre cheval était également passé au-dessus de la palissade; le cavalier voyant le danger, eut la présence d'esprit de sauter à bas de son cheval et il en fut quitte pour des contusions sans gravité.

Les restes du soldat Vallée ont été transportés à l'hôpital par les soins de l'autorité militaire.

— Hier, à trois heures 1/2 de l'après-midi, ont eu lieu à Tours les obsèques du soldat Vallée, écrasé samedi, sur la ligne du chemin de fer au passage à niveau de la rue de Paris.

Le père, mandé par dépêche, samedi soir, marchait en tête du cortège très nombreux qui a conduit le corps à la gare, pour être dirigé sur Saint-Mathurin (Maine-et-Loire), où il sera inhumé.

ANGERS. — *Un incident au théâtre.* — Mardi dernier, dit le *Petit Courrier*, un incident des plus curieux s'est produit, au Grand-Théâtre, pendant la représentation de *Roger-la-Honte*.

Deux acteurs, jouant le rôle d'agents de la sûreté, se trouvaient en scène et échangeaient entre eux les paroles suivantes:

« — Il faut avouer que nous faisons » bien mal notre besogne.

» — Oui, nous volons l'argent du gou- » vernement.

» — *Bah! il y en a tant d'autres qui le* » *volent!* »

A ces mots, un tonnerre d'applaudissement éclate spontanément dans la salle. Quinze cents personnes battent des mains à tout rompre. C'est de la frénésie, du délire, de la rage. On crie: *bis!* bravo! et l'on applaudit encore. On applaudit aux fauteuils, aux stalles, dans les loges, on applaudit surtout au parterre et aux étages supérieurs. C'est le peuple, ce sont les nouvelles couches qui manifestent avec le plus d'entrain.

Pendant plusieurs minutes, la représentation est interrompue, et les deux artistes sont obligés d'attendre, pour reprendre leur dialogue, que la fatigue ait mis un terme à l'enthousiasme des spectateurs.

.....

Décidément, le tremplin électoral est trouvé pour les élections de 1889. Les candidats qui voudront se faire élire n'auront qu'à crier bien fort: A BAS LES VOLEURS! Ils sont à l'avance assurés du succès.

LES ANCIENNES HABITATIONS HUMAINES

La connaissance des habitations humaines qu'on croyait complète depuis la publication du livre de Viollet-Leduc vient de faire un pas en avant, grâce aux ingénieuses observations que poursuit M. Maurice de Villebresme dans le pays des Mauges, près Neuvy, arrondissement de Cholet. On savait que l'homme primitif avait habité les cavernes et construit des huttes de terre et de branches, mais on ignorait qu'il eût habité sous terre et qu'il eût creusé sa demeure comme les lapins font pour leurs terriers. Le sol de Neuvy, de Sainte-Christine et des environs est remarquablement propre à ce genre de construction; il se compose d'une épaisse couche de glaise jaune (schiste en formation) dans lequel il est très facile de pratiquer des puits et des galeries souterraines.

Cette particularité n'a pas échappé aux premiers habitants, ils en ont profité pour se mettre ainsi à l'abri des intempéries, des bêtes fauves et des tribus hostiles. Le hasard, comme il arrive toujours, a eu sa grande part dans la découverte des terriers humains que nous signalons. En labourant son champ, un cultivateur a vu tomber ses bœufs dans un trou, il a raconté le fait à son propriétaire qui, de suite, a voulu se rendre compte du phénomène, et ses fouilles l'ont amené dans un puits d'un nouveau genre. Arrivés à 12 pieds de profondeur, les ouvriers déblayèrent une, puis deux, puis trois grottes ouvertes, à droite, à gauche et en face. Un homme peut y tenir debout ou s'asseoir sur un banc taillé dans la paroi. La découverte fit du bruit, les curieux accoururent, causèrent et bientôt plusieurs cultivateurs eurent à raconter des effondrements analogues. Il est évident que M. de Villebresme aura toute une série de surprises à présenter aux archéologues, il a déjà vidé trois terriers et le dernier n'est pas le moins curieux. Il se compose d'abord d'un puits, comme les autres, puis d'une galerie souterraine tortueuse, à plan incliné, sur les flancs de laquelle on a pratiqué 4 chambres petites et grandes, parfaitement sèches, puisque le sol est imperméable, où l'air se renouvelle au moyen de cheminées d'aérage qu'on a percées avec un fort bâton dans la voûte de chaque grotte.

Etendus sur la fougère, les indigènes pouvaient y dormir à l'aise comme dans le meilleur hôtel, sans craindre la fraîcheur. Des rainures pratiquées aux jambages des entrées permettaient de poser des traverses, de se renfermer solidement et de subir un siège au besoin. Les seuls objets mobiliers rencontrés jusqu'ici sont des fragments de poterie noire grossière et une hache de pierre polie, arme qui n'est pas rare autour de Neuvy. Le jour où les sépultures de ce village souterrain seront découvertes, nous aurons alors les moyens de déterminer l'âge de son architecture. Dès maintenant, on suppose qu'il appartient à la période des dolmens les plus anciens.

LE MANS. — Jeudi dernier, un jeune homme de 23 ans, qui déclara se nommer Jacques Baptine, être garçon boulanger et venir de La Chartre au Mans pour chercher du travail, se présenta à l'*Hôtel de la Fuie*, où il loua une chambre.

Le lendemain matin, vers neuf heures, le garçon de l'hôtel, en pénétrant dans sa chambre, constata que pendant la nuit ce malheureux s'était asphyxié. Il avait allumé un réchaud de charbon au milieu de la pièce, après avoir très soigneusement calfeutré la fenêtre et la porte.

On n'a trouvé sur lui aucun papier qui pût faire connaître les motifs qui l'ont déterminé à mettre fin à ses jours.

LA GRÈVE DE FOUGÈRES

Les nouvelles qui nous parviennent de Fougères sont désastreuses; près de 4,000 ouvriers sont sans travail; presque toutes les fabriques de chaussures sont fermées. Les patrons, affirme-t-on, ont, il est vrai, manqué de tact en réduisant les salaires au commencement de l'hiver, mais les ouvriers sont de leur côté très mal disposés et capables de tous les coups de tête. Il existe entre eux une inimitié très grande qui pourrait bien causer la ruine des uns et des autres.

REVUE FINANCIÈRE
HEBDOMADAIRE

Paris, 9 décembre.

Les variations d'une semaine à l'autre ont été insignifiantes sur le 3 0/0 dont la fermeté ne s'est pas démentie, il reste demandé en clôture à 83.20; par contre, le 4 1/2 0/0, de plus en plus délaissé, s'incline à 103.85.

Le Crédit Foncier s'est élevé à 1,375 et termine à 1,370. Dans le groupe des obligations, on remarque des achats sur la foncière 1885, en vue du tirage du 5 janvier. Cotée à 462.50, elle offre, en plus de l'attrait des lots, une perspective de hausse de plus de 35 francs.

La Société Générale est à 470 très bien tenue.

La Société de Dépôts et Comptes courants a varié de 602.50 à 600.

On croit en Bourse qu'un mouvement de hausse très prononcé sur la Banque d'Escompte et la Banque de Paris suivra de très près l'emprunt Russe 4 0/0 1889 qui sera émis lundi 10 courant. Rappelons brièvement les conditions de la souscription: le prix d'émission est fixé à 86.45 0/0 soit 432.25 par titre remboursable à 500 fr. en 81 ans par tirages semestriels. L'obligation entièrement libérée à la répartition ne coûte que 429 fr. Elle assure donc un rendement de 4.65 0/0 affranchi à tout jamais de tout impôt russe et exempt aussi de tout impôt français puisque le projet d'un impôt sur le revenu n'a aucune chance d'être adopté.

Ajoutons que les souscripteurs pourront obtenir des titres nominatifs s'ils le désirent. La question vient d'être résolue.

L'action de Panama qui était tombée à 158, s'est relevée rapidement à 185. On ne peut que répéter aux actionnaires et obligataires ce que leur a dit M. de Lesseps: Il faut de l'argent pour achever le canal. Les obligations sont payables à raison de 30 francs par mois. Le sacrifice demandé aux intéressés n'est pas au-dessus de leurs forces puisqu'ils sont 600,000 et qu'il y a 1,140,000 obligations à placer. Ce n'est donc que deux titres par tête, 60 fr. par mois. D'ailleurs, chacun sait que le remboursement des capitaux apportés et le paiement des lots promis sont assurés par des dépôts de rentes françaises dans les caisses du Crédit Foncier.

La Compagnie Transatlantique est remontée de 565 à 585.

Les obligation des Immeubles sont demandées à 377.50. L'acheteur a devant lui une marge de hausse considérable et il s'assure en cas de sortie à l'un des tirages une prime de 620 fr. par titre.

L'action de l'Est-Orégon se négocie aux environs de 64 fr., on met en portefeuille cette valeur destinée d'après des ingénieurs compétents à un brillant avenir.

La Foncière-Vie constitue des rentes viagères dont l'entrée en jouissance peut, au gré du bénéficiaire, être différée d'un certain nombre d'années. C'est un moyen certain d'assurer aux personnes n'ayant pas de pension de retraite ou perspective d'en posséder une à l'âge du repos.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer sont à leurs plus hauts cours.

Les obligations sont très recherchées.

L'opinion d'un médecin

Sérent (Morbihan), le 17 juin 1888. — J'ai souvent employé vos Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte). C'est surtout dans la constipation et dans les indispositions passagères, malaise général, étourdissements, migraine, qu'elles produisent bon effet. L'usage prolongé de vos Pilules Suisses a produit plusieurs fois un mieux sensible dans certaines affections des yeux, en agissant comme dérivatif. Je vous autorise à publier ma lettre.

E. DROUGARD, médecin.

A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

FAITS DIVERS

EN LÉTHARGIE. — Une jeune fille, Maria Fleuret, était trouvée il y a cinq semaines étendue inanimée sur le territoire de la commune d'Aubière, près de Clermont-Ferrand.

Elle était dans un état de léthargie absolue.

Depuis, transportée à l'Asile de Clermont-Ferrand, elle ne s'est pas réveillée.

Son père est venu la voir trois fois.

Lorsqu'il entre dans sa chambre, il l'appelle à haute voix. La malade, comme réveillée en sursaut, se lève vivement, va à son père et l'embrasse en lui demandant des nouvelles de sa mère et de ses frères. Puis, brusquement, elle s'affaisse et retombe en catalepsie.

La période lucide ne dépasse jamais deux minutes.

A l'heure actuelle, il existe chez Maria Fleuret deux états bien distincts: le sommeil cataleptique et le sommeil naturel, qui se produisent alternativement à des intervalles à peu près réguliers.

Pendant le sommeil naturel, Maria Fleuret respire très fort et s'étend sur le côté. Elle est, dans cet état, d'une extrême sensibilité. Au moindre attouchement elle se réveille et retombe dans le sommeil cataleptique: elle est alors toujours couchée sur le dos.

Ces transitions semblent lui causer une souffrance; à sa gardienne, qui involontairement les provoquait, elle a dit à plusieurs reprises: « Mais laissez-moi donc tranquille! »

On nourrit toujours Maria Fleuret en lui introduisant des aliments par les narines au moyen d'un appareil spécial; elle prend aussi du bouillon de consommé, du vin et du lait mêlé de rhum.

Depuis environ une quinzaine de jours, elle n'a plus les yeux ouverts. Ils sont aussi d'une très grande sensibilité. La malade se débat vivement lorsqu'on peut les toucher.

Le cœur et le pouls sont parfaits, la chaleur est aussi normale.

Durant les quinze premiers jours, Maria Fleuret avait maigri et pâli. Depuis, elle est redevenue grasse et fraîche. Toutefois, les forces musculaires paraissent avoir diminué. Lorsqu'on la laisse debout quelques instants, elle chancelle et s'affaisse à demi.

L'ALMANACH D'ARLEQUIN
POUR 1889
vient de paraître

L'ALMANACH D'ARLEQUIN est sans contredit le plus amusant et le plus intéressant de tous les almanachs. Il est illustré de près de 100 jolis dessins d'actualité.

Le prix: 20 centimes l'exemplaire, 25 cent. *franco* par la poste. — La douzaine avec le treizième, 2 fr. 40 et 3 fr. *franco*. — Le cent, 15 fr. — 500, 65 fr. — 1,000, 120 fr. — Le tout *franco*, jusqu'à la gare la plus proche.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunt de **500,000,000 DE FR.** 4 0/0 en or.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
AGENCE DE SAUMUR

19, RUE DU MARCHÉ-NOIR,

Reçoit les souscriptions dès à présent, *sans frais.*

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les *Ecoulements anciens ou récents.*

EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE

Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien

102, RUE RICHELIEU, PARIS

Qui ne souffre de temps en temps de la migraine et des malaises causés par la constipation? Il y a à tout cela un remède bien connu. Ce sont les *Véritables Grains de Santé du Dr Franck* (étiquette en 4 couleurs), 1 fr. 50 la 1/2 boîte (50 grains).

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL INTEROCÉANIQUE
DE

PANAMA

Président-Directeur: M. FERDINAND DE LESSEPS

Emprunt de 720 millions (2e Émission)

Emprunt autorisé, conformément aux prescriptions de la loi du 21 mai 1836, par la loi du 8 juin 1888, mais sans aucune garantie ou responsabilité de l'État.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
A
1,100,000 Obligations à Lots
ÉMISES A 325 FRANCS

Rapportant 15 francs par an
Payables semestriellement
les 1er mars et 1er septembre de chaque année

REMBOURSABLES PAR DES LOTS OU A 400 FRANCS DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE 99 ANS.

Ces Obligations participeront au tirage du 15 décembre 1888

TABLEAU DES LOTS TIRÉS CHAQUE ANNÉE

6 tirages par an, du 16 Août 1888 au 15 Juin 1913
3 lots de 500,000f; 3 lots de 250,000f; 6 lots de 100,000f, etc.

15 Décembre. 15 Avril. 16 Août.		Francs.	15 Février. 15 Juin. 15 Octobre.		Francs.
1 lot de.....		500.000	1 lot de....		250.000
1 —		100.000	1 —		100.000
2 lots de	10.000	20.000	2 lots de	10.000	20.000
2 —	5.000	10.000	2 —	5.000	10.000
5 —	2.000	10.000	5 —	2.000	10.000
50 —	1.000	50.000	50 —	1.000	50.000

Par an: 366 lots s'élevant à Fr. 3,390,000

4 tirages par an, du 16 Août 1913 jusqu'à complet amortissement.

2 lots de 500,000 fr. — 2 lots de 250,000 fr.
4 lots de 100,000 fr., etc.

15 Février. 16 Août.		Francs.	15 Mai. 15 Novembre.		Francs.
1 lot de.....		500.000	1 lot de.....		250.000
1 —		100.000	1 —		100.000
1 —		10.000	1 —		10.000
1 —		5.000	1 —		5.000
5 lots de	2.000	10.000	5 lots de	2.000	10.000
50 —	1.000	50.000	50 —	1.000	50.000

Par an: 236 lots s'élevant à Fr. 2,200,000

LES OBLIGATIONS PLACÉES PARTICIPERONT SEULES AUX TIRAGES

La souscription sera annulée si elle n'atteint pas le chiffre minimum de 400,000 obligations.

Le paiement des lots aura lieu un mois après chaque tirage.

Le remboursement à 400 francs et le paiement des lots sont garantis par un dépôt, dans les caisses du Crédit Foncier de France, de Rentes françaises ou de Titres garantis par le Gouvernement français, conformément aux termes de la loi du 8 juin 1888.

Indépendamment de l'amortissement qui se fera chaque année par le paiement des lots, l'amortissement à 400 francs commencera à partir de 1913.

Le dépôt en Rentes françaises ou Titres garantis par le Gouvernement français est administré par une Société civile spéciale, indépendante de la Compagnie de Panama.

Prix d'émission payable comme suit:

VERSEMENTS.		SOMMES NETTES A VERSER.	
1er	30 fr. en souscrivant.	30 fr. »	Timbres compris.
	60 fr. à la répartition (du 15 au 18 décembre 1888)	60 fr. »	
2e	30 fr. du 5 au 10 janv. 1889	sous déduction des intérêts acquis à raison de 4 0/0 l'an 29 fr. 90	
3e	30 fr. du 5 au 10 fév. 1889	29 fr. 73	
4e	30 fr. du 5 au 10 mars 1889	29 fr. 68	
5e	30 fr. du 5 au 10 avr. 1889	29 fr. 54	
6e	30 fr. du 5 au 10 mai 1889	29 fr. 47	
7e	30 fr. du 5 au 10 juin 1889	29 fr. 35	
8e	30 fr. du 5 au 10 juil. 1889	29 fr. 28	
9e	25 fr. du 5 au 10 août 1889, sous déduction des intérêts acquis à raison de 4 0/0 l'an jusqu'au 1er septembre 1889.	23 fr. 38	
	Total.	320 fr. 33	

Les coupons échus et ceux à échoir en janvier 1889, de rentes françaises au porteur, d'actions et d'obligations des six grandes Compagnies de Chemins de fer français, d'obligations de la Ville de Paris, de valeurs de la Compagnie de Suez et de la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, seront acceptés en paiement.

La Souscription sera close le 12 décembre 1888

A la **Compagnie Universelle du Canal Interocéanique**, 46, rue Caumartin.
A la **Compagnie Universelle du Canal de Suez**, 9, rue Charras.
Au **Comptoir d'Escompte de Paris**, 14, rue Bergère.
A la **Société Générale de Crédit Industriel et Commercial**, 72, rue de la Victoire.
A la **Société de Dépôts et de Comptes Courants**, 2, place de l'Opéra.
A la **Société Générale** *pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France*, 54, rue de Provence.
A la **Banque de Paris et des Pays-Bas**, 3, rue d'Antin.
Au **Crédit Lyonnais**, 19, boulevard des Italiens.
A la **Banque d'Escompte de Paris**, place Ventadour.
A la **Banque Franco-Égyptienne**, 3 et 5, rue Saint-Georges.
Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'étranger et chez **leurs Correspondants** en France et à l'étranger.

ON PEUT SOUSCRIRE, DÈS A PRÉSENT, PAR CORRESPONDANCE

AVIS

Les souscriptions aux 1,100,000 obligations à lots du **CANAL DE PANAMA** sont reçues sans frais à l'agence de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, à Saumur, 19, rue du Marché-Noir.

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

Etude de Me BENARDEAU, notaire à Vernoil.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude de Me BENARDEAU, notaire à Vernoil,

Le Dimanche 23 décembre, à 1 heure de l'après midi,

UNE BELLE MAISON, située au bourg de Vernoil, jardin devant avec bassin, cour, servitudes derrière, le tout contenant 21 ares 27 centiares.

Pour tous renseignements, s'adresser audit notaire.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Le Dimanche 17 décembre 1888, à midi,

En l'étude de Me LE BARON,

UNE GRANDE MAISON

Avec vaste magasin à deux ouvertures,

Sise à Saumur, rue du Puits-Neuf, 21.

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à Me LE BARON, notaire à Saumur.

Étude de Me HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

LE DIMANCHE 16 DÉCEMBRE 1888, à 1 heure du soir, dans une maison située au Coudray-Macouard, appartenant à M. FOUCHER, propriétaire,

Il sera procédé, par le ministère de Me HACAULT, à la vente aux enchères publiques, de divers meubles et objets mobiliers.

On vendra notamment :

Deux fauteuils, chaises cannelées, glaces, pendules, coupes en bronze et marbre, très bon et beau linge, un lit avec sommier élastique, matelas et couverture, commode, secrétaire, tables, rideaux, porcelaines et cristaux, service à défaire, couverts de table, armes de chasse et de guerre, épées, gravures, caves à liqueurs, garde-manger, garniture de cheminée, batterie de cuisine et une foule d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de Me DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE

à l'amiable,

1er. La **MÉTAIRIE DE L'AMERIE,** située commune d'Allonnes, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, vignes, prés et bois taillis, et contenant environ vingt-huit hectares.

2ent. La **MÉTAIRIE DE L'AUNAY,** située en la commune d'Allonnes et par extension commune de Neuillé, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes, prés, bois taillis et landes ; le tout d'une contenance d'environ trente-deux hectares.

3ent. La **MÉTAIRIE ET MOULIN DU PETIT-MOULIN DU BELLAY,** commune d'Allonnes, comprenant bâtiments de l'usine, bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres et prés, d'une contenance de dix hectares environ.

Pour tous renseignements, s'adresser audit Me DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE

CHIENNE MOUTON, 16 mois, pure race, sortant du Jardin d'acclimatation, et plusieurs **petits chiens de poche.**

S'adresser à M. TOURET, rue d'Orléans, 53.

Étude de Me GASNIER, successeur de Me LORIOL DE BARNY, notaire à Angers, rue Saint-Denis.

A VENDRE

A L'AMIABLE

142 hectares de Bois

ET

UNE FERME

De 14 hectares

Situés près Vihiers (Maine-et Loire)

Très jolie situation.

Pour tous renseignements, s'adresser audit Me GASNIER.

Étude de Me PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

A la Mairie de Bagneux,

Le DIMANCHE 30 décembre 1888, à midi :

1° Une **Petite Maison** avec **Jardin** bien planté, de 11 ares, au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, ancienne route de Doué ;

2° Une **Vigne** avec chambre, pressoir et cave, de 1 hectare 22 ares, aux Varennes, commune de Saumur;

3° Un **Pré** de 29 ares 74 centiares, à Beaulieu, commune de Dampierre.

Étude de Me LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare.

Jardin potager, clos de vigne, vastes caves.

S'adresser à Me LECOMPTE.

A Louer présentement

UNE

JOLIE PETITE MAISON

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

LA MOITIÉ D'UN JARDIN

Situé à Saumur, quai de Limoges, n° 1, appartenant à M. BELGIQUE, rue de la Visitation, 75, à Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. BELGIQUE.

A VENDRE

BONS COTRETS

60 fr. le cent, rendus en ville

Paiement comptant.

S'adresser à M. BIGEAU, à Saint-Martin-de-la-Place.

CIDRES

Mme ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vend à la commission des cidres provenant de Linières-Bouton, vendus 30 francs la barrique rendus, gare Saumur.

Ces cidres sont expédiés directement de la propriété.

Cidres de Bretagne et Normandie, 36 francs, rendu, à domicile.

ON DEMANDE **Un Ménage** pour être domestiques à la campagne, le mari sachant lire, écrire, soigner les chevaux, connaissant les vignes et l'agriculture, la femme étant bonne fille de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

Mme MARTIN donne des **Leçons d'anglais et de français,** rue du Portail-Louis, 54.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur

PILLET-BERSOULLÉ, SUCCr

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'Ecole de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la **Maison PLEYEL,** il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que **500** partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.

Grand choix de musique pour vente et location.

Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

MAISON DE CONFIANCE

GRAINS ET FOURRAGES

L. BRUNET

23, rue de la Petite-Bilange.

Livraison à domicile par n'importe quelle quantité et à des prix très bon marché.

Prix spécial pour l'année.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

BRODERIES OR, ARGENT et en tous genres.

Mlle MARC, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 58, Saumur.

PRIX MODÉRÉS.

ACCORDS ET RÉPARATIONS DE PIANOS

Alfred PERRAY

ACCORDEUR - ÉGALISEUR

A Montreuil - Bellay,

Représentant de la maison OURY, de Paris.

Accords, réparations, vente de pianos neufs et d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

MARBRERIE F. GUIGNON

Fondée en 1838.

L. GUIGNON FILS

SUCCESSEUR

Saumur, place Dupetit-Thouars

Cheminées riches et simples

Dessus de Meubles, Lavabos, Enseignes

Exécution de tous travaux en marbre, pierre et granit.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevart Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

Exposition Universelle de 1889

Huit jours à Paris

Couché, nourri, entrée à l'Exposition, promenade aux environs de Paris. Entrée dans un théâtre au choix. Entrée aux musées, jardins, monuments, etc., pour 150 fr. Versement 10 fr. par mois. Faculté de venir à n'importe quelle date après dix versements ou 100 fr.

Les fonds sont versés au Comptoir d'Escompte à Paris.

S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal, ou 6, rue du Temple, Saumur.

IMPRIMERIE PAUL GODET

4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR.

CARTES DE VISITES

Cartes vélin, caractères droits	1 50
— bristol —	2 »
— — anglaises et bâtarde	2 50
Cartes gravées sur pierre, suivant format, 3 fr. et	3 50
— taille-douce	4 »

Cartes deuil, **50 centimes** *et* **1 fr.** *en plus, suivant bordure.*

Poste : **30 centimes** *en plus.*

LITHOGRAPHIE

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

G. DOUESNEL

P. ANDRIEUX, Succr.

CHOCOLATS FÉLIX POTIN

Escompte 5 0/0 par 5 kil. depuis le n° 3.

CAFÉS GRILLÉS

Escompte 3 0/0 sur 2 kil. 500.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

EPICERIE PARISIENNE

Mon IMBERT et Fils

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

PRIX DES FROMAGES

GRUYÈRE extra	le demi kilog.	» 95
GRUYÈRE Emmenthal Suisse,	»	1 20
ROQUEFORT (société des Caves),	»	1 60
Véritable BRIE, première qualité,	»	1 40
CAMEMBERT	la pièce	» 60
CAMEMBERT, première qualité	»	» 70

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'EAU DE SUEZ (VACCINE DE LA BOUCHE) *est le SEUL et UNIQUE Dentifrice* QUI SUPPRIME INSTANTANÉMENT et pour TOUJOURS les **MAUX DE DENTS** ET PAR CONSÉQUENT *L'EXTRACTION* ET L'AURIFICATION

DÉPOTS : Dans les principales Maisons de Pharmacie, Parfumerie, etc. — Brochure explicative envoyée franco sur demande. — *Adresse de M. SUEZ, 0, Rue Prony (Parc Monceau), PARIS*

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur 188 LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.